Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-213501992-20260702-DE334A-DE

COMMUNE DE MOUSSE
MAIRIE
35130 MOUSSE

Délibération p
Transmise en [illegible]ure le 09/07/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 Juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 2 Juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de MOUSSÉ, sous la présidence de Mme HUNAULT Sophie, Maire.

Date de la convocation : le 24/06/2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Nombre de votants : 11

Etaient présents : HUNAULT Sophie (Présidente)- CADO Thierry (1ier adjoint) - CHEDEMAIL Lucile (2ième adjoint) DEME Christopher (3ième adjoint) – MESNIL Christopher- BREAL Jean-François- EMERAUD Maëva- CHEVRIER David

Pouvoirs : LULE Marie-Odile pouvoir à DEME Christopher ; AUBERT Tiphaine pouvoir à CHEDEMAIL Lucile ; CHILOU Carine pouvoir à MESNIL Christopher

Secrétaire de séance : CHEVRIER David

2-Modification du règlement de la location de la salle

Mme le Maire rappelle que conformément à l'article L2144-3 du Code Général des collectivités Publiques, le Maire détermine les conditions dans lesquelles les locaux peuvent être utilisés, compte tenu des nécessités de l'administration des propriétés communales, du fonctionnement des services et du maintien de l'ordre public.

Suite à quelques incidents constatés à la salle communale « La Chesnaie », Mme le Maire donne lecture entière du règlement modifié et complété par un nouvel article.

Après avoir pris connaissance de ce règlement, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- ADOPTE les termes du règlement intérieur de la salle, dont un exemplaire est joint en annexe de la délibération
- AUTORISE Mme le Maire à signer ce règlement au nom de la commune

Secrétaire de séance
David CHEVRIER

Pour extrait conforme
Le Maire,
Sophie HUNAULT

MAIRIE de MOUSSÉ
ILLE ET VILAINE